

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 mars 2013

## REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 779

présenté par  
M. Cinieri et M. Foulon

-----

**ARTICLE PREMIER****(RAPPORT ANNEXÉ)**

À la première phrase de l'alinéa 16, substituer aux mots :

« tous les »

les mots :

« chacun des ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

amendement de précision. Il s'agit de considérer chacun des enfants en particulier et non un groupe dans son ensemble.